



Communauté de communes

Côte Ouest Centre Manche

DÉMARCHE INTERNE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE En quête d'éco-exemplarité



30 communes membres
22 375 habitants
46 habitants/km²

L'ESSENTIEL

Lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt "[IDEE Stratégie Territoire Durable 2030](#)" de la Région Normandie, la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche (COCM) œuvre depuis 2018 à l'élaboration d'une démarche interne de développement durable. Elle vise à améliorer les pratiques de la collectivité de façon à la rendre exemplaire en termes de durabilité. Pour mener cette démarche et devenir éco-responsable, cette dernière s'appuie sur un réseau d'éco-agents volontaires. À raison de 8 heures par mois, cette équipe met en place des actions pour accompagner le comportement des agents.

L'ORIGINE DU PROJET

En 2017, les Communautés de communes de Lessay, La Haye du Puits et Sèves-Taute fusionnent. Dès lors, un constat s'impose et montre que leurs politiques de développement durable respectives ne profitent pas du même niveau d'avancement. Dans ce contexte, les élus font le choix de répondre à l'appel à projets "Territoire Durable 2030" lancé par la Région Normandie. Par cette démarche, ils entendent harmoniser et faire converger leurs politiques en une seule, plus transversale.



EN CHIFFRES

7

éco-agents
volontaires

déc. 2019

Réunion de
présentation à
tous les agents

8 h/mois

Temps dédié
par éco-agent

L'ACTION PAS À PAS

SENSIBILISER LES AGENTS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conscients du caractère essentiel de l'implication des acteurs dans la réussite de la démarche, les élus ont tenu à réunir les 130 agents de la Communauté de communes autour d'une matinée d'acculturation et de sensibilisation au développement durable consacrée à la question suivante : "Comment intégrer le développement durable dans notre collectivité ?". Cette rencontre, animée par les associations AVRIL (Association pour la mise en Valeur des Rivières et les Initiatives Locales) et "Les Hommes Fourmillent", a pour principaux objectifs d'initier les agents à la notion de développement durable, de les faire se rencontrer afin d'encourager la collaboration et d'identifier les agents/éco-agents prêts à s'engager dans la démarche.

IMPLIQUER LES ÉCO-AGENTS

La Communauté de communes a choisi d'attribuer une mission de porteurs de projets aux éco-agents. Cette organisation permet de ne pas confier la totalité du projet à une seule personne et garantit la transversalité des actions. Leurs missions visent à fédérer l'ensemble des agents de la collectivité autour de l'éco-responsabilité en les sensibilisant aux écogestes, en diffusant les bonnes pratiques au sein des services et en mettant en place des actions concrètes pour favoriser les changements de comportement. Ainsi, les agents privilégient les achats durables, adoptent des modes de transport plus doux, trient leurs déchets, etc.

RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX

Au début de la démarche, les éco-agents procèdent à un état des lieux des pratiques et actions existantes afin de faire le point sur tout ce qui a été entrepris au fil des années. À cette occasion, de nombreuses rencontres avec les agents sont organisées. La COCM recense la présence de nombreuses actions au sein de sa collectivité, notamment auprès des services techniques (récupération, fabrication de matériel, économie circulaire, etc.). À l'issue de ce diagnostic, ils optent pour la reconduction des actions existantes et la mise en place d'actions complémentaires et innovantes.

METTRE EN PLACE DES ACTIONS

Accompagnés de l'association AVRIL, les éco-agents travaillent avec une "approche projet", en d'autres termes, ils rédigent des [fiches Action](#) précisant tous les éléments nécessaires à la réalisation du projet (moyens, délais, budget) et les présentent ensuite lors des réunions organisées une fois par mois. Ce procédé leur permet de conserver une dynamique au sein du groupe et de s'assurer de la faisabilité des projets.

ÉVALUER ET MESURER LA DÉMARCHÉ

Dans un objectif d'évaluation des actions menées par les éco-agents au sein de la Communauté de communes, des réunions de suivi sont organisées tout au long de l'année. Les réunions mensuelles sont destinées à faire le point sur les actions en cours et à résoudre les éventuelles difficultés rencontrées. Les réunions semestrielles permettent de suivre la progression des missions. Enfin, une fois par an, les éco-agents présentent au conseil communautaire les résultats des actions menées et le programme d'action envisagé pour l'année suivante. Ils disposent de 15 minutes pour cette présentation et de 15 minutes de temps d'échange avec les membres du conseil communautaire.

ACTION : "SUPPRIME TES MAILS"



En octobre 2021, la COCM décide de lancer des défis aux agents de son territoire sur le thème du développement durable. À ce titre, une opération intitulée "Supprime tes mails" a été lancée. Dans ce contexte, les éco-agents ont encouragé les participants à supprimer un maximum de mails en une semaine. L'objectif étant de leur faire prendre conscience de l'empreinte carbone du numérique vis-à-vis de l'environnement. Au total :

36 186 mails supprimés/jour = 189 kg CO₂/jour

=

**9 tours du monde ÉVITÉS
en une année**

LEVIERS

- Engagement des élus
- Implication des éco-agents
- Accompagnement d'une chargée de mission
- Soutien de la direction
- Financement de la Région Normandie

PARTENAIRES TECHNIQUES

AVRIL est une association qui œuvre pour la sauvegarde de l'environnement, la sensibilisation et l'éducation au développement durable.

"Les Hommes Fourmillent" est une association qui a pour objectifs de participer aux changements de comportements, de valoriser le développement durable et l'économie sociale et solidaire et de mobiliser les consciences sur la santé environnementale.

3 RAISONS POUR AGIR

- 1 Limiter** les effets du changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet (GES) et les consommations énergétiques.
- 2 Réduire** l'impact de la COCM sur l'environnement et la biodiversité.
- 3 Favoriser** la cohésion entre les collègues de la Communauté de communes pour faciliter le travail en transversalité dans les services.

L'ACTION

THÉMATIQUES

Communauté de Communes
Côte Ouest
Centre Manche

TERRITOIRE DURABLE 2030
REGION NORMANDIE

FICHE ACTION N°1

Thématiques :

- Achats
- Déchets
- Cohésion sociale
- Mobilité
- Biodiversité
- Energie / Eau

Intitulé de l'action : Le tableau des défis	
Description, modalité de mise en œuvre Suite à l'installation des tableaux au sein de chaque pôle, il semble important de dédier un temps pour animer et faire vivre cet outil. (renouveler les infos, attirer l'attention,...) Permettre que cet outil soit vivant et attractif tout le temps	Objectifs de l'action - Faire vivre la mission éco agent - Donner des infos en lien avec le DD - Donner l'envie de s'engager
Eco-agents porteurs de l'actions Les éco-agents de chaque pôle	Eventuels autres agents porteur de l'action
L'action est-elle existante ou nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> Action engagée ou améliorant l'existant <input type="checkbox"/> Action nouvelle	Partenaires éventuels
Si l'action est existante à quelle échelle et à quelle fréquence est-elle mise en œuvre ? <input type="checkbox"/> sur 1 pôle <input type="checkbox"/> sur 2 pôles <input type="checkbox"/> sur tous les pôles <input type="checkbox"/> par tous les agents <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Souvent <input checked="" type="checkbox"/> Toujours	Calendrier prévisionnel de mise en œuvre Tableaux en place depuis septembre 2020 sur les 3 pôles et aux Services Techniques Fil rouge de la mission donc tout au long de l'année 15 mn par agent par semaine
Indicateurs de suivi de l'action Réaction des agents Participation au quizz et autres	Coût prévisionnel de l'action

PORTEURS DE L'ACTION

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIFS

ORGANISATION

POINTS DE VIGILANCE

- Être concret et débiter par des actions faciles et rapides à mettre en place avec des résultats rapides.
- Recenser les bonnes pratiques et actions déjà présentes sur le territoire.
- Favoriser les rencontres et les échanges entre les acteurs du territoire.
- Travailler avec une "approche projet" pour cadrer la démarche.
- Inscrire l'éco-agent au cœur du processus décisionnel.

UN DOCUMENT



Éco-responsable au bureau

ADEME, Juin 2020, 32 p.

Au bureau, des nombreuses sources de gaspillage et de consommation d'énergie sont observées. Afin d'inverser cette tendance, il est nécessaire d'acquérir et de transmettre les bons comportements.

CONTACT

Adèle JANSON

Chargée de mission transition énergétique
ajanson@cocm.fr - 02 14 15 00 23

Côte Ouest Centre Manche

20 rue des Aubépines
50250 LA HAYE
<http://www.cocm.fr/fr>
02 33 07 11 79

Communauté de Communes



PERSPECTIVES

La COCM a pour ambition de poursuivre le déploiement d'actions et de pratiques avec les agents dans une logique d'amélioration continue. Elle prévoit notamment de mettre en place un réseau de secrétaires de mairie, en organisant des réunions d'information, de manière à renforcer les liens entre la Communauté de communes et les communes. La collectivité souhaite par ailleurs instaurer une démarche d'achats durables sur son territoire.

ILS LE FONT AUSSI

Pont-Audemer (Eure)

En 2008, le Maire de Pont-Audemer entreprend la création d'un réseau d'éco-agents au sein de sa collectivité. Ce réseau, articulé en trois groupes de travail (énergie/transport, eau/déchets, concertation), se réunit une fois par trimestre pour assurer le bon déroulement du plan d'action et maintenir la dynamique nécessaire à la pérennité du projet.

Coeur Côte Fleurie (Calvados)

En 2018, Cœur Côte Fleurie s'engage dans la rédaction d'un guide de l'agent éco-responsable. La Communauté de communes souhaite sensibiliser ses agents au développement durable. Pour cela, un élu et un conseiller technique sont désignés et des groupes de travail sont mis en place. Des entretiens sont également réalisés auprès des agents concernant leurs habitudes de mobilité et leurs éco-gestes dans le cadre professionnel.

Cette fiche de la collection "Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !" est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable - ANBDD, juin 2022

Rédaction/Mise en page : Célia POMMIER (ANBDD)
Remerciements : Adèle JANSON, Ludivine LANDAIS, Lucile MORIN, Stéphanie LEVALLOIS, Aline MARIE (COCM)
Crédits photos : Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche

ANBDD, L'Atrium, 115, boulevard de l'Europe 76100 ROUEN - www.anbdd.fr
Contacts : Catherine LARINIER - catherine.larinier@anbdd.fr - Tél. : 02 35 15 78 03
Delphine BAUDRY (Région Normandie) - Delphine.BAUDRY@normandie.fr - 02 31 06 97 46.



RÉGION
NORMANDIE

